

Descriptif de formation

Mercredi, le 12 novembre 2025 – 9h00 à 17h00

Agir pour la durabilité : découvrez la circularité au quotidien et dans votre entreprise

Thème

En Suisse, le cadre réglementaire diffère de celui de l'Europe. Cependant, plusieurs initiatives encouragent les entreprises à adopter des pratiques responsables et alignées sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU, que la Suisse a signés. Cette séance permet une sensibilisation et des solutions aussi bien pour le domaine privé que professionnel aux pratiques de la durabilité. Elle vise à accompagner les entreprises dans leur transition vers des modèles plus durables. Grâce aux cas pratiques liés à l'entreprise, chaque participant·e explore et définit des pistes d'amélioration adaptées à son secteur.

Objectifs

Objectif principal :

- Donner aux participant·e·s une vision claire de ce qui peut être mis en place, tant au domicile qu'au sein de l'entreprise, afin de renforcer leurs pratiques responsables et leur engagement en faveur de la durabilité.

À l'issue de la formation, les participant·e·s seront capables de :

- Identifier les bonnes pratiques de durabilité dans leur vie quotidienne et professionnelle.
- Expliquer les concepts clés tels que l'ESPR (Régulation des produits durables en Ecodesign) et le DDP (Passeport Digital Produit).
- Analyser la situation de leur propre entreprise afin d'en relever les forces et les pistes d'amélioration.
- Évaluer les solutions possibles en matière de gestion des déchets, de contenu recyclable, de réparabilité et de réutilisation.
- Proposer des actions concrètes pour renforcer la fiabilité, la durabilité et l'évolutivité des pratiques dans leur secteur.

Contenu

- Les bonnes pratiques du quotidien
- Les bonnes pratiques professionnelles
- Introduction à l'ESPR (Régulation des produits durables en Ecodesign) et au DDP (Passeport Digital Produit)

Animation

Patrice Nanga , Ecodesigner et chargé de cours en économie circulaire CEPV

Public cible, nombre de participant·e·s

Tout public

Limité à 12 personnes

formation-ARC.Suisse

Lieu

Palais de Beaulieu- H18, 10 Avenue des Bergières, 1004 Lausanne

Inscription et désistement

Inscription : Pour garantir la planification, inscrivez-vous suffisamment tôt, idéalement avant la date limite de désinscription. Sinon, les inscriptions sont possibles tant que le formulaire d'inscription est ouvert sur notre site web.

Désistement (sans conséquences financières) : jusqu'au **mercredi 29 octobre 2025** au plus tard, à l'adresse suivante : arc@travailsuisse.ch.

Frais

Pour les **membres**, les frais sont pris en charge comme suit :

- **Syna** : 4 jours de cours / an ou 2 jours de cours pour les retraités et les apprentis.
- **transfair** / transfair Poste : 2 jours de cours / an, le même cours ne peut être suivi qu'une seule fois sur une période de trois ans.
- **SCIV** : jusqu'à CHF 450 / an
- **SwissPersona** : jusqu'à CHF 1'000 / an

Ensuite, les frais sont à la charge des participants.

Pour les **non-membres** : CHF 600.- (documentation de cours et repas inclus)